

VALISES MOULÉES PAR INJECTION

GARANTIE À VIE* LIMITÉE DE PELI

Peli Products S.L.U. (« Peli ») garantit à vie* ses produits moulés par injection contre la casse et les défauts de fabrication. L'étanchéité des valises Peli™ moulées par injection est garantie jusqu'à une profondeur de 1 mètre (3,3 pieds) pendant 30 minutes (IP 67), à condition qu'elles soient correctement fermées avec le joint torique en place et en parfait état, sauf stipulation contraire. Dans les limites permises par la loi, la responsabilité de Peli s'applique uniquement à la valise et exclut son contenu ou sa mousse, et la responsabilité de Peli envers l'acheteur en cas de dommages ne sera en aucun cas supérieure au prix d'achat du produit pour lequel sont réclamés des dommages et intérêts.

DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI: (A) LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPLICITES OU TACITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONFORMITÉ À UN USAGE PARTICULIER; (B) TOUTES LES AUTRES GARANTIES TACITES ET TOUTE RESPONSABILITÉ NON CONTRACTUELLE SONT ICI DÉCLINÉES ET EXCLUES ; ET (C) EN AUCUN CAS PELI NE SERA TENU POUR RESPONSABLE D'UN QUELCONQUE DOMMAGE IMMATÉRIEL, PUNITIF, ACCESSOIRE OU INDIRECT, NI D'UN QUELCONQUE DOMMAGE PARTICULIER, QU'UNE RÉCLAMATION POUR DE TELS DOMMAGES SOIT BASÉE OU NON SUR UNE GARANTIE, UN CONTRAT, UNE NÉGLIGENCE OU AUTRE.

Peli réparera ou remplacera toute pièce ou toute valise cassée ou défectueuse, à sa seule discrétion. Certains produits sont disponibles pour une durée limitée seulement. Pour toute réclamation concernant un de ces produits, Peli se réserve le droit de remplacer un produit cassé ou défectueux par un produit Peli standard de taille et de qualité comparables s'il n'y a pas d'édition limitée comparable disponible au moment de la réclamation. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, LES RECOURS MENTIONNÉS ICI CONSTITUENT LE SEUL ET UNIQUE RECOURS DE L'ACHETEUR.

Pour déposer une demande de prise en charge sous garantie, l'acheteur doit contacter un distributeur Peli agréé. Toute demande de prise en charge sous garantie doit être effectuée par l'acheteur dès que possible. L'acheteur doit obtenir un numéro d'autorisation de retour avant de retourner un produit. Dans l'éventualité où le produit serait défectueux conformément aux conditions de la présente garantie, le distributeur agréé indiquera à l'acheteur si la valise sera réparée ou remplacée, à sa seule discrétion.

Toute demande de prise en charge sous garantie, de quelque nature que ce soit, sera refusée si la valise a été transformée, endommagée ou physiquement modifiée d'une façon ou d'une autre, ou encore si elle a été sujette à un traitement abusif, une mauvaise utilisation, une négligence ou un accident.

Certains pays n'autorisent pas les limitations de durée des garanties implicites, ni l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de telle sorte que la limitation ou l'exclusion mentionnée ci-dessus peut ne pas s'appliquer dans votre cas. La présente garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez bénéficier d'autres droits, variables d'un pays à l'autre. Les consommateurs bénéficient notamment de droits légaux, dans le cadre de la législation nationale en vigueur relative à la vente des biens de consommation. La présente garantie n'a aucune incidence sur ces droits.

En Australie : Les avantages qui vous sont acquis en vertu de cette garantie s'ajoutent à vos droits et recours dont vous bénéficiez en tant que consommateur, dans le cadre du Competition and Consumer Act 2010 (Cth). Rien dans la présente garantie ne limite les droits ou les obligations d'une partie, en vertu des dispositions du Competition and Consumer Act 2010 (Cth), en ce qui concerne la fourniture aux consommateurs de produits qui ne peuvent être limités, modifiés ni exclus. Le cas échéant, nos produits offrent des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu du droit australien de la consommation. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement en cas de panne majeure, et à une indemnisation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également droit au remplacement ou à la réparation des produits, s'il s'avère que ceux-ci ne bénéficient pas d'une qualité acceptable et que la panne ne se réduit pas à une panne majeure. Si vous n'êtes pas un consommateur en vertu du Competition and Consumer Act 2010 (Cth), vos droits peuvent être alors limités. Pour déposer une demande de prise en charge sous garantie, l'acheteur doit contacter un

distributeur Peli agréé. Toute demande de prise en charge sous garantie doit être déposée par l'acheteur dès que possible. Avant de retourner une valise, l'acheteur doit obtenir un numéro d'autorisation de retour auprès du service après-vente de Peli, et prendre à sa charge tous les frais de transport. Dans le cas où Peli considérerait qu'une valise retournée n'est pas défectueuse, selon les conditions de la présente garantie, l'acheteur devra rembourser Peli de tous les frais de manipulation, de transport et de réparation, aux tarifs de Peli en vigueur. Dans le cas où Peli considérerait qu'une valise retournée est défectueuse, selon les conditions de la présente garantie, Peli remboursera l'acheteur de tous les frais raisonnables occasionnés par cette demande de prise en charge sous garantie.

* Garantie à vie non applicable si prohibée par la loi.

La garantie à vie ne couvre pas les valises rotomoulées ni les parties en tissu des sacs à dos

VALISES ROTOMOULÉES

GARANTIE PELI LIMITÉE À 1 AN

Peli Products, S.L.U. (« Peli ») garantit que ses produits rotomoulés sont exempts de tout défaut en ce qui concerne les matériaux et la fabrication pour une durée d'un an à compter de la date d'achat. Cette garantie ne couvre aucun matériel associé tel que le matériel de fermeture, les poignées rétractables, les roulettes et les fixations, que Peli garantit contre tout défaut de matériaux et de fabrication pour une durée de 90 jours à compter de la date d'achat. Cette garantie s'applique uniquement à l'acheteur d'origine et n'est pas transférable. Dans la mesure permise par la loi : La responsabilité de Peli s'applique uniquement à la valise et exclut son contenu, et la responsabilité de Peli envers l'acheteur en cas de dommages ne sera en aucun cas supérieure au prix d'achat du produit pour lequel sont réclamés des dommages et intérêts.

DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI : (A) LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPLICITES OU TACITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONFORMITÉ À UN USAGE PARTICULIER ; (B) TOUTES LES AUTRES GARANTIES TACITES ET TOUTE RESPONSABILITÉ NON CONTRACTUELLE SONT ICI DÉCLINÉES ET EXCLUES ; ET (C) EN AUCUN CAS PELI NE SERA TENU POUR RESPONSABLE D'UN QUELCONQUE DOMMAGE IMMATÉRIEL, PUNITIF, ACCESSOIRE OU INDIRECT, NI D'UN QUELCONQUE DOMMAGE PARTICULIER, QU'UNE RÉCLAMATION POUR DE TELS DOMMAGES SOIT BASÉE OU NON SUR UNE GARANTIE, UN CONTRAT, UNE NÉGLIGENCE OU AUTRE.

Sur présentation d'une preuve d'achat datée et valide, Peli réparera ou remplacera tout conteneur cassé ou toute pièce défectueuse, à sa seule discrétion. Certains produits sont disponibles pour une durée limitée seulement. Pour toute réclamation concernant un de ces produits, Peli se réserve le droit de remplacer un produit cassé ou défectueux par un produit Peli standard de taille et de qualité comparables s'il n'y a pas d'édition limitée comparable disponible au moment de la réclamation. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, LES RECOURS MENTIONNÉS ICI CONSTITUENT LE SEUL ET UNIQUE RECOURS DE L'ACHETEUR. Tout produit remplacé ou réparé ne sera couvert que pendant la durée restante de la garantie du produit initial acheté.

Pour déposer une demande de prise en charge sous garantie, l'acheteur doit contacter un distributeur Peli agréé. Toute demande de prise en charge sous garantie doit être effectuée par l'acheteur dès que possible, et en aucun cas plus d'un an à compter de la date de facturation. L'acheteur doit fournir une preuve d'achat valide et datée, et obtenir un numéro d'autorisation de retour avant de retourner tout produit. Dans l'éventualité où le produit serait défectueux conformément aux conditions de la présente garantie, le distributeur agréé indiquera à l'acheteur si la valise sera réparée ou remplacée, à sa seule discrétion.

Toute demande de prise en charge sous garantie, de quelque nature que ce soit, sera refusée si la valise a été transformée, endommagée ou physiquement modifiée d'une façon ou d'une autre, ou encore sujette à un traitement abusif, une mauvaise utilisation, une négligence ou un accident.

Certains pays n'autorisent pas les limitations de durée des garanties implicites, ni l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de telle sorte que la limitation ou l'exclusion

mentionnée ci-dessus peut ne pas s'appliquer dans votre cas. La présente garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez bénéficier d'autres droits, variables d'un pays à l'autre. Les consommateurs bénéficient notamment de droits légaux, dans le cadre de la législation nationale en vigueur relative à la vente des biens de consommation. La présente garantie n'a aucune incidence sur ces droits.

En Australie : Les avantages qui vous sont acquis en vertu de cette garantie s'ajoutent à vos droits et recours dont vous bénéficiez en tant que consommateur, dans le cadre du Competition and Consumer Act 2010 (Cth). Rien dans la présente garantie ne limite les droits ou les obligations d'une partie, en vertu des dispositions du Competition and Consumer Act 2010 (Cth), en ce qui concerne la fourniture aux consommateurs de produits qui ne peuvent être limités, modifiés ni exclus. Le cas échéant, nos produits offrent des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu du droit australien de la consommation. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement en cas de panne majeure, et à une indemnisation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également droit au remplacement ou à la réparation des produits, s'il s'avère que ceux-ci ne bénéficient pas d'une qualité acceptable et que la panne ne se réduit pas à une panne majeure. Si vous n'êtes pas un consommateur en vertu du Competition and Consumer Act 2010 (Cth), vos droits peuvent être alors limités. Pour déposer une demande de prise en charge sous garantie, l'acheteur doit contacter un distributeur Peli agréé. Toute demande de prise en charge sous garantie doit être déposée par l'acheteur dès que possible. Avant de retourner une valise, l'acheteur doit obtenir un numéro d'autorisation de retour auprès du service après-vente de Peli, et prendre à sa charge tous les frais de transport. Dans le cas où Peli considérerait qu'une valise retournée n'est pas défectueuse, selon les conditions de la présente garantie, l'acheteur devra rembourser Peli de tous les frais de manipulation, de transport et de réparation, aux tarifs de Peli en vigueur. Dans le cas où Peli considérerait qu'une valise retournée est défectueuse, selon les conditions de la présente garantie, Peli remboursera l'acheteur de tous les frais raisonnables occasionnés par cette demande de prise en charge sous garantie.

TORCHES/LAMPES FRONTALES

GARANTIE À VIE* LIMITÉE DE PELI

Peli Products S.L.U. garantit à vie* ses torches et lampes frontales contre la casse et les défauts de fabrication. Cette garantie ne couvre pas l'ampoule ni les piles.

DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI : (A) LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPLICITES OU TACITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONFORMITÉ À UN USAGE PARTICULIER ; (B) TOUTES LES AUTRES GARANTIES TACITES ET TOUTE RESPONSABILITÉ NON CONTRACTUELLE SONT ICI DÉCLINÉES ET EXCLUES; ET (C) EN AUCUN CAS PELI NE SERA TENU POUR RESPONSABLE D'UN QUELCONQUE DOMMAGE IMMATÉRIEL, PUNITIF, ACCESSOIRE OU INDIRECT, NI D'UN QUELCONQUE DOMMAGE PARTICULIER, QU'UNE RÉCLAMATION POUR DE TELS DOMMAGES SOIT BASÉE OU NON SUR UNE GARANTIE, UN CONTRAT, UNE NÉGLIGENCE OU AUTRE, et la responsabilité de Peli envers l'acheteur en cas de dommages ne sera en aucun cas supérieure au prix d'achat du produit pour lequel sont réclamés des dommages et intérêts.

Peli réparera ou remplacera tout produit défectueux, à sa seule discrétion. Certains produits sont disponibles pour une durée limitée seulement. Pour toute réclamation concernant un de ces produits, Peli se réserve le droit de remplacer un produit cassé ou défectueux par un produit Peli standard de taille et de qualité comparables s'il n'y a pas d'édition limitée comparable disponible au moment de la réclamation. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, LES RECOURS MENTIONNÉS ICI CONSTITUENT LE SEUL ET UNIQUE RECOURS DE L'ACHETEUR.

Pour déposer une demande de prise en charge sous garantie, l'acheteur doit contacter un distributeur Peli agréé. Toute demande de prise en charge sous garantie doit être effectuée par l'acheteur dès que possible. L'acheteur doit obtenir un numéro d'autorisation de retour avant de retourner un produit. Dans l'éventualité où le produit serait défectueux conformément aux conditions de la présente

garantie, le distributeur agréé indiquera à l'acheteur si la valise sera réparée ou remplacée, à sa seule discrétion.

Toute demande de prise en charge sous garantie, de quelque nature que ce soit, sera refusée si la torche a été transformée, endommagée ou physiquement modifiée d'une façon ou d'une autre, ou encore si elle a été sujette à un traitement abusif, une mauvaise utilisation, une négligence ou un accident.

Certains pays n'autorisent pas les limitations de durée des garanties implicites, ni l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de telle sorte que la limitation ou l'exclusion mentionnée ci-dessus peut ne pas s'appliquer dans votre cas. La présente garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez bénéficier d'autres droits, variables d'un pays à l'autre. Les consommateurs bénéficient notamment de droits légaux, dans le cadre de la législation nationale en vigueur relative à la vente des biens de consommation. La présente garantie n'a aucune incidence sur ces droits.

En Australie : Les avantages qui vous sont acquis en vertu de cette garantie s'ajoutent à vos droits et recours dont vous bénéficiez en tant que consommateur, dans le cadre du Competition and Consumer Act 2010 (Cth). Rien dans la présente garantie ne limite les droits ou les obligations d'une partie, en vertu des dispositions du Competition and Consumer Act 2010 (Cth), en ce qui concerne la fourniture aux consommateurs de produits qui ne peuvent être limités, modifiés ni exclus. Le cas échéant, nos produits offrent des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu du droit australien de la consommation. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement en cas de panne majeure, et à une indemnisation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également droit au remplacement ou à la réparation des produits, s'il s'avère que ceux-ci ne bénéficient pas d'une qualité acceptable et que la panne ne se réduit pas à une panne majeure. Si vous n'êtes pas un consommateur en vertu du Competition and Consumer Act 2010 (Cth), vos droits peuvent être alors limités. Pour déposer une demande de prise en charge sous garantie, l'acheteur doit contacter un distributeur Peli agréé. Toute demande de prise en charge sous garantie doit être déposée par l'acheteur dès que possible. Avant de retourner un produit, l'acheteur doit obtenir un numéro d'autorisation de retour auprès du service après-vente de Peli, et prendre à sa charge tous les frais de transport. Dans le cas où Peli considérerait qu'un produit retourné n'est pas défectueux, selon les conditions de la présente garantie, l'acheteur devra rembourser Peli de tous les frais de manipulation, de transport et de réparation, aux tarifs de Peli en vigueur. Dans le cas où Peli considérerait qu'un produit retourné est défectueux, selon les conditions de la présente garantie, Peli remboursera l'acheteur de tous les frais raisonnables occasionnés par cette demande de prise en charge sous garantie.

* Garantie à vie non applicable si prohibée par la loi.

La garantie à vie ne couvre pas les systèmes d'éclairage pour zones éloignées (RALS).

SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE POUR LES ZONES D'ACCÈS DIFFICILES

GARANTIE PELI LIMITÉE À 1 AN

Peli Products, S.L.U. (« Peli ») garantit que ses systèmes d'éclairage pour les zones d'accès difficiles (RALS - Remote Area Lighting Systems) sont exempts de tout défaut en ce qui concerne les matériaux et la fabrication pour une durée d'un an à compter de la date d'achat. Cette garantie s'applique uniquement à l'acheteur d'origine et n'est pas transférable.

DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI : (A) LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPLICITES OU TACITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONFORMITÉ À UN USAGE PARTICULIER ; (B) TOUTES LES AUTRES GARANTIES TACITES ET TOUTE RESPONSABILITÉ NON CONTRACTUELLE SONT ICI DÉCLINÉES ET EXCLUES ; ET (C) EN AUCUN CAS PELI NE SERA TENU POUR RESPONSABLE D'UN QUELCONQUE DOMMAGE IMMATÉRIEL, PUNITIF, ACCESSOIRE OU INDIRECT, NI D'UN QUELCONQUE DOMMAGE PARTICULIER, QU'UNE RÉCLAMATION POUR DE TELS DOMMAGES SOIT BASÉE OU NON SUR UNE GARANTIE, UN CONTRAT, UNE NÉGLIGENCE OU AUTRE, et la responsabilité de Peli envers l'acheteur en cas de dommages ne sera en aucun cas supérieure au prix d'achat du produit pour lequel sont réclamés des dommages et intérêts.

Sur présentation d'une preuve d'achat datée et valide, Peli réparera ou remplacera toute pièce défectueuse, à sa seule discrétion. Certains produits sont disponibles pour une durée limitée seulement. Pour toute réclamation concernant un de ces produits, Peli se réserve le droit de remplacer un produit cassé ou défectueux par un produit Peli standard de taille et de qualité comparables s'il n'y a pas d'édition limitée comparable disponible au moment de la réclamation. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, LES RECOURS MENTIONNÉS ICI CONSTITUENT LE SEUL ET UNIQUE RECOURS DE L'ACHETEUR INITIAL. Tout produit remplacé ou réparé, ne sera couvert que pendant la durée restante de la garantie du produit initial acheté.

Pour déposer une demande de prise en charge sous garantie, l'acheteur doit contacter un distributeur Peli agréé. Toute demande de prise en charge sous garantie doit être effectuée par l'acheteur dès que possible, et en aucun cas plus d'un an à compter de la date de facturation. L'acheteur doit fournir une preuve d'achat valide et datée, et obtenir un numéro d'autorisation de retour avant de retourner tout produit. Dans l'éventualité où le produit serait défectueux conformément aux conditions de la présente garantie, le distributeur agréé indiquera à l'acheteur si la valise sera réparée ou remplacée, à sa seule discrétion.

Toute demande de prise en charge sous garantie, de quelque nature que ce soit, sera refusée si le produit a été transformé, endommagé ou physiquement modifié d'une façon ou d'une autre, ou encore s'il a été sujet à un traitement abusif, une mauvaise utilisation, une négligence ou un accident.

Certains pays n'autorisent pas les limitations de durée des garanties implicites, ni l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de telle sorte que la limitation ou l'exclusion mentionnée ci-dessus peut ne pas s'appliquer dans votre cas. La présente garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez bénéficier d'autres droits, variables d'un pays à l'autre. Les consommateurs bénéficient notamment de droits légaux, dans le cadre de la législation nationale en vigueur relative à la vente des biens de consommation. La présente garantie n'a aucune incidence sur ces droits.

En Australie : Les avantages qui vous sont acquis en vertu de cette garantie s'ajoutent à vos droits et recours dont vous bénéficiez en tant que consommateur, dans le cadre du Competition and Consumer Act 2010 (Cth). Rien dans la présente garantie ne limite les droits ou les obligations d'une partie, en vertu des dispositions du Competition and Consumer Act 2010 (Cth), en ce qui concerne la fourniture aux consommateurs de produits qui ne peuvent être limités, modifiés ni exclus. Le cas échéant, nos produits offrent des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu du droit australien de la consommation. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement en cas de panne majeure, et à une indemnisation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également droit au remplacement ou à la réparation des produits, s'il s'avère que ceux-ci ne bénéficient pas d'une qualité acceptable et que la panne ne se réduit pas à une panne majeure. Si vous n'êtes pas un consommateur en vertu du Competition and Consumer Act 2010 (Cth), vos droits peuvent être alors limités. Pour déposer une demande de prise en charge sous garantie, l'acheteur doit contacter un distributeur Peli agréé. Toute demande de prise en charge sous garantie doit être déposée par l'acheteur dès que possible. Avant de retourner un produit, l'acheteur doit obtenir un numéro d'autorisation de retour auprès du service après-vente de Peli, et prendre à sa charge tous les frais de transport. Dans le cas où Peli considérerait qu'un produit retourné n'est pas défectueux, selon les conditions de la présente garantie, l'acheteur devra rembourser Peli de tous les frais de manipulation, de transport et de réparation, aux tarifs de Peli en vigueur. Dans le cas où Peli considérerait qu'un produit retourné est défectueux, selon les conditions de la présente garantie, Peli remboursera l'acheteur de tous les frais raisonnables occasionnés par cette demande de prise en charge sous garantie.

CAISSONS ISOTHERMES

GARANTIE PELI LIMITÉE À 1 AN

Peli Products, S.L.U. (« Peli ») garantit que ses caissons isothermes sont exempts de tout défaut en ce qui concerne les matériaux et la fabrication pour une durée d'un an à compter de la date d'achat. Ladite garantie ne couvre pas les roues, les pieds en caoutchouc, le bouchon/robinet de vidange, le joint, aucun autre accessoire ni la décoloration du caisson isotherme, que Peli garantit contre tout défaut de

matériaux et de fabrication pour une durée de 90 jours à compter de la date d'achat. Les caissons isothermes Peli™ ne sont pas destinés au stockage ni au transport de substances dangereuses. Cette garantie s'applique uniquement à l'acheteur d'origine et n'est pas transférable. Dans la mesure permise par la loi, la responsabilité de Peli s'applique uniquement au caisson isotherme et exclut son contenu, et la responsabilité de Peli envers l'acheteur en cas de dommages ne sera en aucun cas supérieure au prix d'achat du produit pour lequel sont réclamés des dommages et intérêts.

DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI : (A) LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPLICITES OU TACITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONFORMITÉ À UN USAGE PARTICULIER ; (B) TOUTES LES AUTRES GARANTIES TACITES ET TOUTE RESPONSABILITÉ NON CONTRACTUELLE SONT ICI DÉCLINÉES ET EXCLUES ; ET (C) EN AUCUN CAS PELI NE SERA TENU POUR RESPONSABLE D'UN QUELCONQUE DOMMAGE IMMATÉRIEL, PUNITIF, ACCESSOIRE OU INDIRECT, NI D'UN QUELCONQUE DOMMAGE PARTICULIER, QU'UNE RÉCLAMATION POUR DE TELS DOMMAGES SOIT BASÉE OU NON SUR UNE GARANTIE, UN CONTRAT, UNE NÉGLIGENCE OU AUTRE.

Sur présentation d'une preuve d'achat datée et valide, Peli réparera ou remplacera tout produit défectueux, à sa seule discrétion. Certains produits sont disponibles pour une durée limitée seulement. Pour toute réclamation concernant un de ces produits, Peli se réserve le droit de remplacer un produit cassé ou défectueux par un produit Peli standard de taille et de qualité comparables s'il n'y a pas d'édition limitée comparable disponible au moment de la réclamation. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, LES RECOURS MENTIONNÉS ICI CONSTITUENT LE SEUL ET UNIQUE RECOURS DE L'ACHETEUR. Tout produit remplacé ou réparé, ne sera couvert que pendant la durée restante de la garantie du produit initial acheté.

Pour déposer une demande de prise en charge sous garantie, l'acheteur doit contacter un distributeur Peli agréé. Toute demande de prise en charge sous garantie doit être effectuée par l'acheteur dès que possible. Dans l'éventualité où le produit serait défectueux conformément aux conditions de la présente garantie, le distributeur agréé indiquera à l'acheteur si la valise sera réparée ou remplacée, à sa seule discrétion.

Toute demande de prise en charge sous garantie, de quelque nature que ce soit, sera refusée si le produit a été transformé, endommagé ou physiquement modifié d'une façon ou d'une autre, ou encore s'il a été sujet à un traitement abusif, une mauvaise utilisation, une négligence ou un accident.

Certains pays n'autorisent pas les limitations de durée des garanties implicites, ni l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de telle sorte que la limitation ou l'exclusion mentionnée ci-dessus peut ne pas s'appliquer dans votre cas. La présente garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez bénéficier d'autres droits, variables d'un pays à l'autre. Les consommateurs bénéficient notamment de droits légaux, dans le cadre de la législation nationale en vigueur relative à la vente des biens de consommation. La présente garantie n'a aucune incidence sur ces droits.

En Australie : Les avantages qui vous sont acquis en vertu de cette garantie s'ajoutent à vos droits et recours dont vous bénéficiez en tant que consommateur, dans le cadre du Competition and Consumer Act 2010 (Cth). Rien dans la présente garantie ne limite les droits ou les obligations d'une partie, en vertu des dispositions du Competition and Consumer Act 2010 (Cth), en ce qui concerne la fourniture aux consommateurs de produits qui ne peuvent être limités, modifiés ni exclus. Le cas échéant, nos produits offrent des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu du droit australien de la consommation. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement en cas de panne majeure, et à une indemnisation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également droit au remplacement ou à la réparation des produits, s'il s'avère que ceux-ci ne bénéficient pas d'une qualité acceptable et que la panne ne se réduit pas à une panne majeure. Si vous n'êtes pas un consommateur en vertu du Competition and Consumer Act 2010 (Cth), vos droits peuvent être alors limités. Pour déposer une demande de prise en charge sous garantie, l'acheteur doit contacter un distributeur Peli agréé. Toute demande de prise en charge sous garantie doit être déposée par l'acheteur dès que possible. Avant de retourner un produit, l'acheteur doit obtenir un numéro d'autorisation de retour auprès du service après-vente de Peli, et prendre à sa charge tous les frais de transport. Dans le cas où Peli considérerait qu'un produit retourné n'est pas défectueux, selon les conditions de la présente garantie, l'acheteur devra rembourser Peli de tous les frais de manipulation, de transport et de réparation, aux tarifs de Peli en

vigueur. Dans le cas où Peli considérerait qu'un produit retourné est défectueux, selon les conditions de la présente garantie, Peli remboursera l'acheteur de tous les frais raisonnables occasionnés par cette demande de prise en charge sous garantie.

Garantie mise à jour le 01/06/2018